



SESSION PLENIERE DU 14 DECEMBRE 2021
L'AGRICULTURE DE DEMAIN EN PAYS DE LA LOIRE

Le CESER propose une étude sur l'agriculture que la CGT a jugée équilibrée et qu'elle a votée, après y avoir fait figurer les préoccupations des salarié-e-s du secteur.

[LA CONTRIBUTION DU CESER \(téléchargeable sur le site du CESER\)](#)

Cette contribution longue (270 pages) trace un portrait de l'agriculture en Pays de la Loire, après avoir rappelé quelques éléments historiques sur l'évolution de ce secteur depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Elle rappelle les enjeux : techniques et environnementaux, sociétaux, et sociaux qui se rattachent à l'agriculture.

Le CESER propose enfin une trentaine de préconisations organisées en 5 axes :

- ⇒ Transmission et modèles
- ⇒ L'agriculture dans son environnement : une relation interdépendante
- ⇒ L'agriculture technologique, recherche et innovation
- ⇒ L'alimentation et consommation durables
- ⇒ L'emploi, la formation, les compétences & conditions de travail.

La CGT partage globalement ces préconisations.

Les conseillers et conseillères de la CGT qui ont travaillé sur cette étude se sont attachés à échanger au cours de cette étude avec des paysans agriculteurs proches de nos valeurs. Nous remercions chaleureusement le CIVAM des Pays de la Loire et le GAEC Malabrit (44) pour les éléments qu'ils ont apportés pour enrichir nos travaux.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIANE OBLE

La CGT remercie en premier lieu le chargé d'études ainsi que le rapporteur pour la qualité de cette étude, ainsi que la richesse des auditions et des débats qui ont été menés.

La CGT partage les enjeux de l'étude. Les questions de la **sécurité alimentaire**, de **l'augmentation de la population** à nourrir, du **changement climatique**, de l'impact des **pesticides** sur la biodiversité et la santé humaine, du **renouvellement générationnel** des agriculteurs paysans...sont autant d'enjeux auquel il va falloir

répondre. L'objectif est de mieux nourrir la population avec une alimentation saine pour toutes et tous, tout en préservant et restaurant les milieux et la santé, en remettant le facteur humain au centre et en améliorant les conditions de travail des actifs agricoles.

Il faut produire moins mais mieux et plus diversifié pour être plus respectueux de l'environnement, préserver les générations futures et éviter le gaspillage alimentaire avec 2 préoccupations majeures que l'on retrouve dans l'étude :

- Des **préoccupations écologiques et agronomes** (produire en ayant moins recours aux intrants coûteux et polluants) en développant la recherche (alimentation saine, association de plantes, gestion de l'eau, diversité des cultures adaptées aux changements climatiques...).
- Des **préoccupations sociales et économiques** : produire sans entrainer la destruction des paysans, en valorisant le salariat, en améliorant les conditions de travail et en développant la formation initiale et continue.

Cela passe par une volonté politique à tous les niveaux, en particulier aux plans : européen, national et régional.

- Au niveau européen, **la PAC doit permettre de réorienter l'agriculture vers l'agrobiologie** (c'est-à-dire la recherche applicable à l'agriculture) et des processus de production plus durables avec une plus grande justice sociale et le respect de l'environnement. Il faut encourager une agriculture plus artisanale, plus créatrice d'emplois durables et de qualité et des systèmes d'élevage et de culture plus diversifiés. Enfin, il faut une harmonisation par le haut des normes environnementales, de bien-être animal, des normes sociales et de protection des consommateurs au niveau européen. La région et l'Etat doivent faire pression sur l'Europe, et les critères de l'Etat doivent garantir le maintien et le développement de l'agriculture biologique.
- Au niveau national, il **faut redonner à l'alimentation sa place prépondérante et à l'agriculture sa dimension d'activité essentielle**. Cela passe également par l'instauration d'une réelle conditionnalité dans l'attribution des soutiens publics qui privilégient les systèmes de production autonomes et durables, plus respectueux de l'environnement et de l'humain avec des conditions de travail et un revenu décent et via un contrôle public accru de la filière agroalimentaire. C'est donc d'une vraie **planification agricole** prenant en compte les spécificités des territoires et les besoins au niveau national que nous avons besoin.
- Au niveau régional, la CGT partage une très grande partie des préconisations de l'étude et insiste sur **l'importance de l'orientation, notamment vis-à-vis des femmes, de la formation et de la recherche fondamentale comme appliquée**. La question de l'attractivité des métiers du secteur agricole passera également par une meilleure valorisation du salariat, une amélioration des conditions de travail, des revenus décents, la prévention des risques professionnels, la prise en compte de la pénibilité, une articulation vie privée, vie professionnelle notamment.

Enfin, pour permettre à tous l'accès à des produits alimentaires de qualité, il est **indispensable que les salaires et les retraites soient revalorisés**.

En conclusion, pour la CGT, et en accord avec l'étude, il s'agit de produire pour aujourd'hui, de valoriser les territoires et de préserver les ressources naturelles, tout en favorisant l'emploi salarial et l'installation des jeunes.

La CGT votera l'étude.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SEANCE

Groupe Environnement : les exportations de productions agricoles constituent une concurrence déloyale dans certains pays. Il y a une contradiction à affirmer la nécessité d'un revenu décent et à voter la loi Egalim.

Il y a eu 800 M€ dépensés depuis 2007 pour des plans écophytos qui ont conduit à une augmentation des pesticides utilisés.

Groupe solidarités : rappelle la place des associations d'aides alimentaires et d'éducation populaire pour les personnes les plus éloignées de ces questions.

Dominique Lebreton : rappelle l'échec des plans écophytos. L'augmentation des pesticides est liée au recul de l'élevage. Le développement de la culture des céréales est favorisé par la PAC.

Il faut expertiser le statut des scops en agriculture.

Mettre au même niveau dans la déclinaison nationale de la PAC la « haute valeur environnementale » et la bio n'est pas acceptable.

Lydie Bernard, vice-présidente du Conseil Régional : si on perd l'élevage, on deviendra une région céréalière. Or l'élevage participe à l'identité des Pays de la Loire.

Au-delà du chiffre, je souhaite savoir quels pesticides sont concernés. Sur le plan environnemental, je préfère aller moins vite, mais emmener tout le monde. Si on avance trop vite, on va décourager les agriculteurs.

VOTES : le rapport a été adopté par 91 pour, et 1 abstention.

Membres CGT de la commission « Economie » du CESER ayant travaillé sur l'étude: Diane Oble, Christophe Besnard, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Didier Robert.

Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21